



RÉGION ACADÉMIQUE ÎLE-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fiche de poste

Chargé de mission appui AMI-CMA

Fonction publique : Fonction publique d'Etat

Employeur : Région académique Ile-de-France (Ministère Education nationale et Jeunesse)

Localisation : 47 rue des Ecoles, 75005 Paris

Domaine : élaboration et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 14 avril 2023

Nature de l'emploi : ouvert aux personnels titulaires (catégorie A) ou contractuels.

Expérience souhaitée : confirmé

Rémunération : selon expérience

Catégorie : A

Management : non

Télétravail possible : oui

Vos missions en quelques mots

Premier levier des transitions numériques et écologiques, la formation des jeunes et des salariés permet de renforcer le capital humain indispensable au fonctionnement de nos entreprises et au-delà de toute la société. C'est également une des conditions majeures pour la réussite du plan France 2030 : soutenir l'émergence de talents et accélérer l'adaptation des formations aux besoins de compétences des nouvelles filières et des métiers d'avenir. L'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (AMI-CMA) organisé par le SGPI (secrétariat général pour l'investissement) s'inscrit dans ce cadre et vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de formations et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir. Il mobilisera 2,5 milliards d'euros de France 2030 sur le capital humain pour atteindre cette ambition.

Placé(e) auprès de la secrétaire générale de région académique, le ou la chargé(e) de mission intervient en soutien de la délégation régionale académique de la formation professionnelle initiale et continue dans les différentes étapes de l'AMI-CMA. Dans ce cadre, ses missions sont les suivantes :

- Assurer la communication et la promotion interne de l'AMI pour susciter les projets ;
- Coordonner et soutenir les différents acteurs éducatifs mobilisés dans l'élaboration des projets jusqu'à la formalisation et le dépôt des candidatures ;
- Assurer le lien avec les principaux acteurs : Région Ile-de-France, DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire), SGPI, DRARI (délégation régionale académique pour la recherche et l'innovation), CMQ campus des métiers et des qualifications, entreprises ... ;
- Suivre la mise en œuvre de chaque projet (tableau de bord) et rendre compte à la gouvernance de la région académique : alerter sur les risques et proposer des solutions ;
- Participer à l'évaluation des projets ;
- Exercer une veille sur les différents opérateurs ou entreprises répondant à cet AMI.

Profil recherché

Connaissances :

- Méthodologie de conduite de projet

- Fonctionnement des appels à projet
- Connaissance des principaux acteurs
- Culture pluridisciplinaire
- Outils numériques

Compétences professionnelles :

- Analyser & synthétiser
- Rédiger des notes ou des documents de présentation
- Jouer un rôle de conseil ou d'aide à la décision au niveau régional
- Capacité à fédérer et animer un réseau
- Savoir planifier et respecter des délais

Savoir-être :

- Créativité / Sens de l'innovation
- Initiative / autonomie
- Capacité d'écoute
- Rigueur, méthode
- Réactivité et disponibilité
- Capacité de conviction

A propos de l'offre

Informations complémentaires

Les dossiers de candidature comprenant une lettre de motivation et un CV doivent être adressés à :

stephanie.veloso@region-academique-idf.fr
ce.sgra@region-academique-idf.fr

Renseignements :

Mme Stéphanie Veloso, secrétaire générale de la région académique Ile-de-France, 01 40 46 60 82

Statut du poste : vacant à partir du 1/04 2023 (création de poste)

Métier de référence : responsable de projet

Qui sommes-nous ? environnement de l'emploi

La région académique Ile-de-France est composée des académies de Créteil (départements de Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne, Paris et Versailles (départements des Yvelines, de l'Essonne, des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise). Elle compte plus de 2,4 millions d'élèves des 1er et 2nd degrés et près de 750 000 étudiants.

Dans le contexte de la nouvelle organisation issue du décret du 20 novembre 2019, le secrétariat général de région académique a été mis en place au 1er janvier 2020, afin d'améliorer la gouvernance et l'organisation territoriale des politiques publiques et assurer un meilleur service aux usagers et utilisateurs. Sous l'autorité du recteur de région académique, la secrétaire générale est chargée de l'administration de la région académique. Assistée d'une secrétaire générale adjointe et d'une équipe d'appui, elle pilote l'ensemble des services régionaux et dispose également si besoin des services académiques et inter-académiques. Au sein de la région académique Ile-de-France, 9 services régionaux et un service inter-académique ont été progressivement créés depuis le 1er janvier 2020 sur le périmètre des compétences transférées au recteur de région académique :

Information et Orientation ; Formation Professionnelle, Initiale et Continue; Recherche et Innovation; Jeunesse, engagement et sport ; Numérique éducatif ; Relations Européennes, internationales et coopération ; Systèmes d'information ; Immobilier ; Achats ; Affaires juridiques. Ces services, tous multisites, sont implantés à Créteil, Paris et Versailles et regroupent presque 900 agents.